



- POSTE MANUEL -

Le Collège de Lévis, une école secondaire privée située au cœur du Vieux-Lévis!



Le Collège de Lévis a pour mission première d'offrir à sa clientèle étudiante des services d'éducation et d'enseignement de la plus haute qualité qui favorisent le développement social, intellectuel, spirituel, affectif, artistique et physique de chacun. Sa mission fondamentale est, en somme, par la recherche et la poursuite de l'excellence à tous niveaux, de travailler au développement intégral de l'élève afin de le faire accéder à la plus haute réalisation de lui-même, et ce depuis près de 175 ans.

OUVRIER(ÈRE) D'ENTRETIEN MÉNAGER

38,75 heures/semaine (Poste RÉGULIER)

Sommaire de la fonction

- Exécuter des travaux d'entretien ménager visant à assurer la propreté des lieux.
Description des tâches : balayer, passer la vadrouille, laver, décaper et cirer les planchers et les escaliers; nettoyer les murs et les plafonds; laver et nettoyer les abreuvoirs, les lavabos, les éviers, les comptoirs de salle de bain, les toilettes et les douches; épousseter le mobilier et les surfaces; ramasser les rebuts, vider les poubelles et les bacs de recyclage, et s'en débarrasser lors de leur cueillette; laver les vitres tant à l'intérieur qu'à l'extérieur ainsi que les stores et les toiles.
- Opérer les équipements requis pour l'exécution de ces travaux.
- Déplacer du mobilier, manutentionner, transporter et entreposer de la marchandise et du matériel.
- Préparer les locaux et les salles selon les dispositions demandées

Habilités et aptitudes professionnelles recherchées

- Bonne capacité physique;
- Minutie et débrouillardise.

Qualification

Être titulaire d'un diplôme de 5^e année du secondaire ou être titulaire d'un diplôme ou une attestation d'études dont l'équivalent est reconnu par l'autorité compétente.

Condition d'emploi

Poste régulier à temps complet

Du lundi au vendredi, de 15h30 à 23h45

7,75 heures par jour (30 minutes de souper non payées), pour un total de 38,75 heures/semaine.

Date d'entrée en fonction : dès maintenant

Salaire

Taux horaire fixe de 21,27 \$

Prime de soir de 0,75 \$ /h

(Taux sujets à modification selon les ententes salariales à venir)

DÉPÔT DE CANDIDATURES :

Les personnes intéressées doivent faire parvenir, par courriel (rh@collegedelevis.qc.ca), leur curriculum vitae ainsi qu'une lettre de présentation avant le 28 avril 2024 à 16 h, à l'attention de Mme Patricia Rancourt, directrice des ressources humaines et des opérations.

Le Collège de Lévis souscrit aux chances d'égalité en emploi et invite les femmes, les membres des minorités visibles, les membres des minorités ethniques, les autochtones et les personnes handicapées à soumettre leur candidature. Des mesures d'adaptation peuvent être offertes aux personnes handicapées en fonction de leurs besoins.

